

L'affaire Roxel monte au plus haut niveau



Création de Gilles Pajon, ce « Peuple du silence » s'est exilé sur le site.

Lors du comité d'entreprise du 31 mars, la direction de Roxel a engagé un plan de sauvegarde de l'emploi sur le site de La Ferté-Saint-Aubin : suppression de vingt postes, transfert de trente-trois sur le site de

Bourges Subdray, et maintien de trente et un à La Ferté.

Mandaté par le comité d'entreprise, le cabinet d'expertise Apex a examiné les aspects économiques et sociaux du plan. Sa conclusion est sans appel : il

ressort que ce plan ne trouve pas ses racines sur le terrain économique mais est exigé par les actionnaires. Cet élément nouveau conduit les élus et parlementaires à interpellier les plus hautes autorités de l'État. C'est Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, qui va poser une question orale au ministre de la Défense pour lui demander quelles dispositions il allait prendre afin que ce plan soit revu pour éviter les licenciements et les transferts de postes.

Par ailleurs, Philippe Froment, le maire de La Ferté, et Marc Brynhole, conseiller régional, ont rappelé que la partition de Roxel fragilise le site de la Ferté et par conséquent tout l'avenir du territoire tout en prenant à témoin l'opinion publique.

Hamoudi Fellah.